

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 34

Artikel: Permettez !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la forêt, une forêt qui avait appartenu à son père, le pauvre garçon revivait son enfance ; il revoyait sa famille, ses amis et son amie, la petite Jeanne au syndic, si bien élevée et si bonne. S'étaient-ils assez amusés ensemble à courir dans la mousse, à cueillir les anémones, le muguet et les pervenches, à manger des myrtilles, des framboises ! Et, tenez, voici, là tout près, à la sortie du bois, le buisson où il y avait tant de mûrons l'an passé et le bel églantier à côté, où Jeanne avait été butiner, semblable à une abeille.

— Je la croyais partie, monologuait Daniel, quand rieuse elle apparut couronnée d'églantines et de myosotis. Mais elle aussi doit me mépriser.

Et Daniel, un courageux pourtant, pleurait à cette seule pensée. Que voulez-vous ? C'était plus fort que lui, et personne, personne ne le voyait.

— Ne pleure pas, Daniel, tu me fais trop de peine.

C'était bien Jeanne, la Jeanne au syndic, qui était devant lui, belle déjà dans la grâce de ses dix-sept ans.

Oh ! cette apparition radieuse qu'il évoquait tout à l'heure... et Daniel pleurait, pleurait comme une source des bois.

Alors la naïade prit la tête de la source des bois.

— Ecoute-moi, Daniel, tu es un vaillant ; va, fais toujours ton devoir et reviens, je t'attendrai. Au revoir, ami.

Et, dans un élan, Jeanne lui donna deux baisers et s'enfuit.

— Jeanne ! appela Daniel.

Mais Jeanne était déjà loin.

Deux baisers de Jeanne ! et ce qu'elle avait dit ! Non, il n'était plus malheureux ; le petit oiseau bleu chantait dans son cœur...

II

Quand le coucou ne chante plus,
C'est que les blés mûrissent.

Le temps avait marché, depuis près de trois ans que Daniel était parti. Les uns le disaient à Paris, chez un comte, d'autres affirmaient l'avoir vu servir des bocks à Genève, au Grand-Café ; mais la version générale fut qu'il avait mal tourné. C'était le grand Robert qui le savait, le grand Robert qui voulait Jeanne et ses écus. Parbleu ! ne l'avait-il pas aperçu à Lyon, vêtu comme un galvaudeux, un va-nu-pieds ?

Sans ajouter foi à tous ces racontars, la gen-

tille Jeanne en souffrait beaucoup, lorsque Daniel revint brusquement.

C'était vraiment un beau gars, solide, musclé et travailleur. On le vit bien quand il paya comptant la maison qui domine le village et dont nul ne voulait, parce qu'elle était trop exposée à la bise. Mais Daniel y tenait. Il loua du terrain à la commune, dont il fit un champ de pommes de terre, un champ de blé et l'autre de trèfle et de luzerne. Son horizon était borné derrière par les grands bois de Sainte-Catherine ; à l'est, le regard se baignait dans le grand lac tout bleu et, plus loin, l'Alpe se dressait majestueuse, verte, rose ou blanche, selon le caprice des heures.

Des poules, des lapins, deux chèvres et une vache, une charrue et tous les outils aratoires composaient son chédaïl.

Mais pourquoi avait-il acheté « La Maison à la bise » ? Parce qu'il voyait celle de Jeanne.

Sa maison à lui était son castel, non point un de ces vieux castels aux rares fenêtres, car le soleil y entraît à grands flots et, la nuit, la belle lune venait dans sa chambre. Coquette et grande dame, elle se mirait complaisamment dans la petite glace, puis, curieuse comme une fille d'Eve, elle glissait sur l'armoire polie, reluisait sur la modeste vaisselle, argentait les cuillers et les fourchettes, dorait le dos des livres et longuement s'attardait sur la couche où reposait Daniel ; elle le baignait, l'imprégnait de son doux fluide qui calme et qui apaise, elle lui souriait...

III

Le cœur de Jeanne bondissait dans sa poitrine lorsque, de la forêt où elle était cachée, elle vit apparaître Daniel sur son champ dans lequel les coquelicots mettaient une flamme de pourpre au milieu des blés d'or et les bleuetes qui ressemblaient à des yeux.

L'amour rend timides les plus courageux et Daniel était follement amoureux. Il évitait tout le monde et surtout Jeanne — Qu'était-il auprès d'elle ? — à tel point qu'il n'allait même plus abreuver sa vache à la fontaine du village ; il tirait de l'eau à son puits pour lui et ses bêtes. Mais quand venait le soir, son labour terminé, il s'asseyait sur un banc et, longuement, dissimulé par une haie de groseillers, il contemplait la maison de Jeanne. Les oiseaux s'endormaient sous la lourde feuillée, tandis que, une à une, puis par milliers, les étoiles illuminaient l'immense coupole du ciel. Silencieuse, une chauve-

Gérard, en achevant ce discours, jette fièrement le *Gand* ; et Grandson, entraîné par un mouvement irrésistible d'indignation ou de haine, le relève au grand étonnement de toute la cour. On vit bien plutôt dans cette action, le courroux dont il n'avait pu se défendre, ou le ressentiment de quelque ancienne injure, que le soin de repousser une calomnie absurde, déjà victorieusement réfutée, et depuis huit ans oubliée. On eut attendu plus de sang-froid d'un héros, ou peut-être une autre vengeance. Quelques-uns prétendent qu'on ne pouvait se tenir pour offensé par un homme qui avait donné plusieurs preuves de démente : d'autres jugeoient que le seigneur d'Estavayer ayant trouvé douze gentilshommes pour appuyer son défi de leur présence, Grandson ne pouvoit le recuser comme *hors de sens*.

Cependant, à peine Othon a-t-il relevé le *gand* de Gérard, que se rappelant tout-à-coup le dernier vœu de Catherine expirante, un frisson général le saisit : ce qu'il éprouve tient à la fois du pressentiment et du remords, mais il surmonte cette impression ; et se signant de la croix, il dit au comte : « Monseigneur, je déclare ici, devant vous, au nom de la très Sainte Trinité, que cet homme, ce Gérard d'Estavayer ici présent, en a menti par la gorge. J'aurais pu, je devois peut-être dédaigner une aussi vile imposture... le motif qui le presse m'est connu depuis longtemps, car sa haine ne date pas d'aujourd'hui ; et quel

souris passait dans l'ombre, les grillons chantaient, ça et là un ver luisant piquait la luzerne de sa petite lumière de soufre et les fleurs du jardin embaumaient l'atmosphère tranquille.

Alors Daniel, le cœur gros, traversait la route, s'arrêtait au bas de son champ de blé, presque à l'orée de la forêt.

— Jeanne ! appelait-il.

— Jeanne... Jeanne... anne...

— Je t'aime !

— Je t'aime... t'aime... aime...

Et chaque soir il s'en allait ainsi, criant au bois sa grande peine d'amour et l'écho lui répondait. Qu'est-ce donc que l'écho sinon la voix des hamadryades mystérieuses qui vivent dans le cœur des vieux chênes ?

IV

— Jeanne !

— Jeanne... Jeanne... anne...

— Je t'aime !

— Je t'aime... t'aime... aime...

— Je t'aime, Daniel !

Daniel, les yeux hagards, courut, franchit d'un bond le ruisseau qui babille à la lisière du bois.

Jeanne, oui la Jeanne au syndic était là debout, toute pâle dans un rayon de lune.

Les femmes ont parfois de ces tendres audaces quand elles savent et Jeanne savait.

— Viens avec moi, dit Jeanne simplement. Et Daniel la suivit, il rêvait sans doute...

— Ta façon d'agir est positivement scandaleuse, mon garçon ; cela ne peut pas durer.

— Scandaleuse, monsieur le syndic ! balbutie Daniel.

— Allons donc. Depuis plus d'un an que tu cries le nom de ma fille à tous les échos. Qu'as-tu ? parle.

— Je n'ose pas...

— Aimes-tu Jeanne ?

— Oh ! si je l'aime ! et Daniel joint ses mains.

— Puisque tu l'aimes, mon brave, embrasse-la, je te la donne, mon fils. H. WINZELER.

Permettez ! — Un de nos lecteurs a entendu, l'autre jour, à la rampe du Petit-Chêne, à Lausanne, le soliloque suivant d'un bonhomme qui avait l'air de fort mauvaise humeur :

— Que le chef de gare m'ait engueulé quand j'ai voulu traverser les voies, je n'ai rien à dire ; mais ce qui est trop fort, c'est d'avoir attrapé au derrière un coup de pied d'un simple employé !

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

18

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique
du Pays-de-Vaud.)¹

CHAPITRE XIV (suite).

UN DÉFI JURIDIQUE

Qu'il faulusement, et malvairement a été consentant de la mort de feu mon redoutable seigneur, Monseigneur de Savoie, et voirement de celle de messire Hugues de Grandson, seigneur et propre frère du susdit Othon. De quoi ne pouvant donner preuve, je maintiendrai mon corps envers le sien, en la bonne ville de Modon, où raison doit se faire de toutes les causes touchant les bannerets. »

¹ Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

» que soit le mépris que je lui doive, elle a fait tout
» le destin de ma vie. L'état actuel de ma santé, et
» le soin de purifier nos ames, pourroient m'auto-
» riser à demander un délai ; mais je ne veux que
» le tems nécessaire pour préparer nos harnois et
» nos chevaux. Ce ceux qui ignorent les disses-
» sions qu'entraîneroit un délai semblable après un
» défi formel, ou qui voyent d'un œil indifférent les
» malheurs qui peuvent en résulter pour le pays et
» pour notre jeune souverain, demandent des dé-
» lais pareils ; pour moi, qui cherche à prévenir
» tous les maux que pourroit entraîner notre
» querelle, me voici prêt à la terminer aujourd'hui
» même si l'on veut ; mais par devant vous, Mon-
» seigneur, par devant les nobles chevaliers que
» voilà ; et non point au pays de Vaud ; car je
» pourrois trouver à Moudon, les embûches qu'un
» perfide ennemi me prépara autrefois au ravin de
» Cheires. Par ainsi, je répète que cet homme
» en a menti. »

Othon ayant cessé de parler, fit une profonde révérence au jeune comte, puis il remit à Mielwil, le *gand* de Gérard.

Alors ne pouvant reculer, le prince permit le combat, dont il régla toutes les conditions avec ceux des chevaliers de sa cour, qui ayant porté les armes sous le fameux *Comte Verd*, s'étoient acquis le plus de réputation ; puis s'agenouillant à son prie-Dieu, il dit : « Au nom de Dieu le père, le Fils et le Saint-Esprit : Nous voulons, et jurons